

Editorial

Autor(en): **Käser, Christoph**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 23

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial



Christoph Käser

Chère lectrice, cher lecteur,

La fusion a pris effet le 1^{er} janvier 2017: nos collègues du domaine Géodésie nous ont rejoints à cette date et ensemble, nous formons désormais le domaine «Géodésie et direction fédérale des mensurations cadastrales» (domaine Mensuration) de l'Office fédéral de topographie swisstopo. Responsable du nouveau processus «Mensuration officielle et cadastre RDPPF», j'ai le plaisir de vous présenter un large aperçu des travaux en cours en son sein. Vous les découvrirez au fil des pages de ce numéro.

Les travaux de la mensuration officielle avancent à un rythme satisfaisant. 79.6 % des biens-fonds sont disponibles au standard de qualité MO93 ou NP. La couche «biens-fonds» constitue une base indispensable pour un grand nombre d'applications ou d'utilisations et concerne également le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF). Si les «biens-fonds» n'existent pas encore aux standards de qualité requis, le cadastre RDPPF ne peut pas être utilisé pleinement. Le bien-fonds recherché n'est pas trouvé et il est donc impossible de savoir s'il est concerné par des thèmes RDPPF. La feuille blanche qui en résulte ne satisfait personne. C'est pourquoi il me tient vraiment à cœur que tous les biens-fonds (ou presque) soient disponibles sous forme numérique à l'introduction du cadastre RDPPF sur la Suisse entière en 2020. C'est un objectif ambitieux qui s'annonce difficile à atteindre et qui ne pourra effectivement l'être que si toutes les parties prenantes à la mensuration officielle (MO) collaborent étroitement entre elles. Chaque pas comptera donc, comme on a coutume de le dire! L'objectif n'est plus si lointain. Continuons à avancer sur notre voie désormais bien balisée. Les statistiques de la MO (cf. page 4) nous livrent un état des lieux détaillé en cette matière.

Le cadastre RDPPF est en cours d'introduction dans la Suisse entière. Je constate avec plaisir que tous les cantons ont démarré ces travaux importants et que la plupart d'entre eux ont déjà obtenu de bons premiers résultats. Un des objectifs poursuivis à long terme par le cadastre RDPPF est son aptitude à donner directement force légale aux RDPPF. Pour cela, une fonction d'organe officiel de publication doit pouvoir lui être attribué. Le canton d'Uri nous décrit les conditions requises à cette fin à partir de la page 9.

Au plan technique aussi, la mise en œuvre du cadastre RDPPF continue à progresser et prend un tour de plus en plus concret. Ainsi, l'établissement automatique de l'extrait statique, donc du fichier PDF, à partir du fichier XML a été développé dans le cadre d'un projet prioritaire, la mise en relation avec le portail de renseignements Terravis faisant l'objet d'un autre projet (cf. page 16).

Sept cantons mettent d'ores et déjà leurs données à disposition sur Internet en respectant les directives régissant le libre accès aux données publiques. Le canton de Bâle-Ville nous indique ce que cela signifie et recouvre exactement dans son article (cf. page 18).

Il ne me reste plus à présent qu'à vous souhaiter une agréable lecture de ce numéro de «cadastre» dont la diversité thématique reflète bien le cadastre suisse actuel, assurément en pleine mutation.

Christoph Käser
Responsable du processus
«Mensuration officielle et cadastre RDPPF»
Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales